Document généré le 5 juin 2025 04:59

Revue d'histoire de l'Amérique française

Louis-Thomas Groulx (1819-1865)
Premier Protonotaire de Joliette (1856)

Jean-Jacques Lefebvre

Volume 10, numéro 1, juin 1956

URI : https://id.erudit.org/iderudit/301749ar
DOI : https://doi.org/10.7202/301749ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)
1492-1383 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce document

Lefebvre, J.-J. (1956). Louis-Thomas Groulx (1819-1865) : premier Protonotaire de Joliette (1856). *Revue d'histoire de l'Amérique française*, *10*(1), 120–122. https://doi.org/10.7202/301749ar

Tous droits réservés © Institut d'histoire de l'Amérique française, 1956

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

II

Pièces d'identité

LOUIS-THOMAS GROULX (1819-1865)

Premier Protonotaire de Joliette (1856)

Né à Saint-Laurent près Montréal, le 29 décembre 1819, du mariage de Barthélemy et de Cécile Richer, Louis-Thomas Groulx inscrit en droit en 1839, fit sa cléricature [1] sous Lewis-Thomas Drummond, le défendeur des Patriotes traduits, 1838-1839, en Cour martiale.

Admis au Barreau en décembre 1843, Louis-Thomas Groulx exerça sa profession à Montréal quelque sept ans.

La clientèle se faisait peut-être désirer ? Il publiait en 1848 un recueil de poésies fugitives, *Mes Loisirs* [2] et que la postérité n'a pas retenues.

Lors de la constitution des nouveaux districts établis dans la province en fonction de la loi de décentralisation judiciaire de 1854, Louis-Thomas Groulx devint, 1856, le premier protonotaire de la Cour supérieure au district de Joliette. Le premier juge assigné à ce district fut un autre montréalais, Jean-Casimir Bruneau (1801-1880),[3] qui était de la même famille que la femme du grand Papineau.

L'expédition des affaires dans les districts judiciaires ruraux il y a cent ans, laissait sans doute des loisirs aux administrateurs. Ou peut-être Louis-Thomas Groulx tenait-il toujours à « taquiner la muse », selon une pratique courante chez les tenants de la basoche avant la dispersion moderne de la radio et de la télévision ?

---

[1] 14, *Revue du Barreau*, (juin 1954), 308-312.

[2] 48 pp. Ex. à la Bibliothèque Saint-Sulpice.

[3] Né à Montréal, Jean-Casimir Bruneau, reçu avocat en 1825, épousa à Montréal en 1826, Reine Dupuy, originaire de Laprairie où J.-C. Bruneau eut domicile quelques années, à tout le moins, les mois d'été. Sauf rectification, une fille du juge Bruneau, Delphine, épousa vers 1847 Pierre-Antoine Doucet (1815-1878) de Québec, avocat en 1838, greffier de la Paix en 1846, et enfin, juge en 1868, à la même Cour, à Québec.

La venue du prince de Galles, plus tard le roi Edouard VII, dans la vallée du Saint-Laurent en 1860, souleva dans la presse du temps, et pas seulement dans la presse loyaliste de langue anglaise, autant sinon plus d'écho qu'aujourd'hui le mariage de la fille d'un ancien maçon de Philadelphie et princesse de l'écran, avec un descendant des Grimaldi et des de Polignac.

Pour célébrer l'événement à sa manière, Louis-Thomas Groulx y allait, en 1860, d'une — *Epître* — qui n'avait certes rien de satirique, on peut le croire — à *son Altesse royale, le prince de Galles,* et publiée en plaquette.[4]

Un peu plus tard, L.-T. Groulx commettait encore une poésie baroque, probablement inspirée du *Lutrin* de Nicolas Despréaux — mais qui ira voir ? — intitulée, *Poisson d'avril pour un amateur de pigeon hole* . . . On le voit, le bilinguisme était déjà plus que naissant, il y a un siècle, dans la production livresque canadienne.

Louis-Thomas Groulx s'éteignit prématurément, dans la quarantaine, à Joliette, en avril 1865.

Il avait épousé à Montréal, en l'église de la Paroisse, le 20 février 1846, Cornélie Doyon, fille d'un entrepreneur en construction, Joseph Doyon (1782-1859) et petite-fille de Toussaint Ferrière de Bussé (*fl.* 1765-1823), premier capitaine des milices de Chambly en 1812. Un fils, Louis-Henri-Philéas Groulx, leur naquit à Montréal en avril 1847.

Barthélemy Groulx et Cécile Richer avaient contracté mariage à Saint-Laurent en 1815. Cécile Richer, qui avait une bonne instruction, était fille d'Augustin Richer (1754-1824), capitaine de milice de Saint-Laurent, qui fut député de Montréal de 1814 à 1820.[5]

Un neveu de Cécile, Ovide-Antoine Richer (1830-1910) aussi avocat à Montréal, un riche propriétaire d'immeubles sis aux alentours du palais de justice, devint le beau-père de Gustave [Le Pelé-] Lamothe (1856-1922), juge en chef et administrateur de la Province en 1918.

Barthélemy Groulx avait contracté en 1813 au Sault-au-Récollet, un premier mariage avec une adolescente, Marguerite David (1797-1814), une sœur du major Stanislas David, et la tante paternelle du sénateur et écrivain L.-O. David.

---

[4] Il y eut apparemment deux éditions à l'*Epître* à l'Altesse royale . . . l'une, en 1860 et l'autre, en 1861, selon l'*Inventaire chronologique* . . . de N.-E. Dionne, 1904.

[5] Francis-J. Audet, *les Députés de Montréal* (Montréal, 1943), 364.

L'aïeul de Louis-Thomas, François Groulx (1756-1832), né et décédé à Saint-Laurent, marié à Pointe-Claire en 1777 à Marie-Josephte Théoret, était le cousin germain, entre autres, de l'abbé Laurent Aubry (1756-1839) — dont la mère était née Cécile Groulx — et qui, ordonné en 1784, occupa en cinquante ans la cure de plusieurs paroisses de la province, nommément Sainte-Geneviève-de-Batiscan en 1785, Contrecœur en 1792, les Cèdres (Soulanges) en 1808, le Sault-au-Récollet en 1827, enfin Saint-Roch de l'Achigan en 1832,[6] et aussi de Blanche-Amable Groulx (*fl.* 1772-1854) mariée en 1789 à Louis Fleury de la Gorgendière (1764-1841), seigneur de Deschambault (Portneuf).[7]

Le fils homonyme de François, et frère de Barthélemy, précité, marié à Saint-Martin de l'Ile-Jésus, en 1802, à Amable Brien, est le bisaïeul de notre éminent contemporain, M. le chanoine Lionel Groulx.

François, époux de Marie-Josephte Théoret, était lui-même le fils de Barthélemy G. (marié en 1752 à Jeanne Hébert) [8] qui fut emporté, dans la trentaine, l'année même de la chute de la Nouvelle-France (1760).

(Document fourni par M. JEAN-JACQUES LEFEBVRE)

---

[6] J.-B.-A. Allaire, *Dictionnaire biographique du clergé* ... (1910), 18.
[7] *Mémoires, Société généalogique* ... (janvier 1949), 152, 163.
[8] C. Tanguay, *Dictionnaire généalogique* ... IV: 384.

Cuique suum. — Dans la « Revue de livres et revues » de notre dernière livraison, (mars 1956), et dans une note signée du Président de l'Institut, à propos du dernier *Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec,* note rédigée à la hâte, au dernier moment, nous avons omis d'attribuer à qui de droit les parties documentaires: *Les Grant de Longueuil,* et les *Lettres de L.-J. Papineau à sa femme.* Les premiers documents ont été fournis, préfacés et annotés par M. Jean-Jacques Lefebvre, archiviste au Palais de Justice de Montréal; les seconds, par M. Fernand Ouellet, des Archives de la Province de Québec.